

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 36

Artikel: Conservation des fruits
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conservation des fruits. — Plusieurs fruits, tels que les pommes, les poires, les raisins, se conservent sans préparation; mais il faut prendre certaines précautions pour éviter qu'ils se gâtent. La principale est de les placer dans un lieu ni trop chaud ni trop froid; la température ne doit pas s'y éléver au-dessus de 10 degrés, ni descendre au-dessous de 4.

Les fruits ne doivent pas se toucher entre eux, et il faut les placer sur de la paille ou de la mousse bien sèche; ceci est pour les pommes et les poires.

— Quant aux raisins, plusieurs procédés sont mis en pratique. Le plus habituel et le plus simple est d'attacher les grappes par l'extrémité opposée à la queue, tout autour de châssis ou de cerceaux que l'on suspend au plafond.

Boutades.

Au dernier bal de Madame ***, à Lausanne, un jeune Anglais, blond, un peu fadace, entra en conversation avec une grosse dame d'âge mûr et l'invita à danser une valse. Après la valse un quadrille, une polka, etc., l'Anglais ne quittait pas d'une seconde la matrone, qui ne s'était depuis longtemps trouvée à pareille fête.

— Mais, monsieur, lui dit la maîtresse de la maison en le tirant à part, pourquoi vous obstinez-vous à danser avec cette énorme dame, tandis que nombre de jeunes filles et de jolies femmes en sont réduites à faire tapisserie?

— Oh! je vais vous dire, le docteur avait recommandé à moâ de transpirer beaucoup.

Un joli mot de M. Thiers sur les d'Orléans:

« Pour faire une monarchie, disait-il un jour à M. de Rességuier, il faut un monarque, comme pour faire un civet il faut un lièvre. Où est votre lièvre ?

— Eh bien, mais, les d'Orléans.

— Les d'Orléans ! s'écria M. Thiers, ce n'est pas du lièvre, c'est du lapin ! »

Un pauvre diable, poursuivi par la monomanie du suicide, se jette au lac. Des bateliers d'Ouchy le repêchent avant qu'il soit coulé au fond. On le conduit au poste. Le commissaire de police, après avoir dressé procès-verbal, l'admoneste paternellement :

— J'espère que cela vous aura corrigé et que vous n'aurez plus envie de recommencer ?

— Ah ben oui ! ça n'a fait que me mettre l'eau à la bouche !

On raconte une plaisante histoire sur ce général Tom Pouce, pour lequel on a battu si fort la grosse caisse de la réclame.

En montrant ce petit être humain en France et en Angleterre, Barnum gagna des sommes énormes. Le retentissement de cette exhibition fut tel, qu'un notaire fit trois cents lieues pour venir voir Tom Pouce. Seulement il arriva comme les représentations venaient de prendre fin. Comment faire ? On dit alors à ce brave homme qu'il aurait quelque chance de trouver Tom Pouce à l'hôtel où il était

descendu. Notre provincial court à l'hôtel, demande le général, monte, frappe à la porte...

— Entrez ! répond une voix de stentor.

— Monsieur, je désirerais voir le général Tom Pouce.

— C'est moi, monsieur !

Le notaire est interloqué. Celui qui lui parle est, en effet, un géant de six pieds, qui porte une moustache formidable...

— Mon Dieu, monsieur, je vous demande pardon, mais on m'avait dit que vous étiez d'une taille lilitutienne.

— En public, oui, monsieur, mais quand je suis seul, je me mets un peu à mon aise, vous comprenez...

— Parfaitement, monsieur, je comprends, balbutia le provincial, qui s'en alla tout rêveur.

Tom Pouce était parti de la veille et c'est un général de cavalerie qui occupait sa chambre...

On nous communique cette devise, copiée textuellement dans la cantine de la fête des sous-officiers, à Soleure :

Apportez votre feu de la Suisse Romande
Nos chers amis, chez nous, et allumez nos coeurs,
Qui sans vous sont gelés de glace et de froideur,
Qui sous la bannière unique, grande,
Etendent leur empire et deviennent chauds.
Suisse Romande Vive ! Etendons son drapeau.

Problème.

Un étranger, en séjour à Bex, vient de nous envoier ce charmant problème, dont nous le remercions, en le priant de bien vouloir nous réserver ceux qu'il pourrait encore avoir en portefeuille :

« Deux Arabes, Amri et Zamri, sont assis sous un arbre où ils vont prendre leur déjeuner consistant en fruits. Un riche voyageur vient à passer et leur demande s'il peut prendre part à leur repas. Les deux Arabes consentirent et reçurent du voyageur 8 pièces d'or.

Amri, qui avait donné 5 fruits pour le déjeuner, voulait prendre 5 pièces d'or, et laisser les 3 autres à Zamri; mais celui-ci refusa, prétendant que le partage devait-être égal, c'est-à-dire que chacun avait droit à 4 pièces d'or.

Ne pouvant tomber d'accord, le cas fut porté devant le kadi (juge), qui fit la répartition d'une manière qui est la seule juste et équitable.

On demande quelle fut la part de chacun. »

Prime : Une boîte de plumes.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Vendredi 14 septembre, à 8 heures.

LES EFFRONTÉS

de M. EMILE AUGIER, le grand succès de la Comédie française, représenté par une troupe parisienne composée d'artistes de l'Odéon et du Vaudeville.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.